FOSSE Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - AVRIL-MAI 2021

www.ville-fosses95.fr





GROS PLAN SUR Le budget 2021

8-11



JEUNESSE Une amitié solide et solidaire

14



SOCIALOuverture de l'épicerie sociale

7

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

Réouverture des équipements sportifs, du foyer Bouquet d'automne, de l'Espace loisirs Mosaïque (CLSH), de l'Espace Germinal, du cinéma de l'Ysieux... selon la situation sanitaire et les mesures gouvernementales!

AVRIL 2021

Mardi 20

Balade avec le Bouquet d'automne (voir p. 6)

Jeudi 22

Permanence de l'enquête publique sur les forages de Fosses (voir p. 17)

leudi 22

Balade avec le Bouquet d'automne (voir p. 6)

Lundi 26

Rentrée scolaire en présentiel pour le primaire, en distanciel pour collège et lycée

Mardi 27

Balade avec le Bouquet d'automne (voir p. 6)

Mercredi 28

Dernier jour pour répondre à l'enquête sur le futur centre d'interprétation (voir p. 3)

leudi 29

Balade avec le Bouquet d'automne (voir p. 6)

MAI 2021

Lundi 3

Collecte de sang au centre social Agora, de 14h30 à 19h30

Mardi 4

Loto à distance avec le Bouquet d'automne (voir p. 6)

Vendredi 7

Permanence de l'enquête publique sur les forages de Fosses (voir p. 17)

Vendredi 7

Dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales (voir p. 17)

Lundi 10

Commémoration des mémoires de la traite et de l'esclavage et de leurs abolitions

à 17h sur la place du 19-Mars-1962 (voir p. 16)

leudi 20

Ciné-débat « Tout simplement

au cinéma de l'Ysieux (voir p. 16)

Dimanche 23

Commémoration en mémoire des victimes de l'esclavage colonial à 11h à Marly-la-Ville

Dimanche 23

Inauguration de l'enseigne de l'école Alexandre-Dumas à 13h au village (voir p. 16)

Mercredi 26

Conseil municipal

à 20h30

Vous pouvez suivre le conseil municipal en direct sur la chaîne YouTube de la ville de Fosses et sur sa page Facebook.

Suivez l'actualité de la ville sur www.ville-fosses95.fr,

sur la page facebook : VilledeFosses f et sur VouTube Ville de Fosses

FOSSESMAG

Avril-Mai 2021 - 45e année - 5 500 exemplaires

Édition: Mairie de Fosses

1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex Téléphone: 01 34 47 40 40 - Courriel: contact@ville-fosses95.fr

Internet: www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h30 à 17h15 ; mardi à vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Directeur de la publication : Pierre Barros

Rédactrice en chef: Valentine Decoin - Tél.: 01 34 47 40 12

Photos: VD, MC, D.R. sauf mention contraire

Conception: Studio Orient Express, 6 rue Bezout, 75014 Paris - Tél.: 01 88 47 74 86 Impression: Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-

Dépôt légal: 6997P

Distribution: Champar - Tél.: 01 34 07 12 50





Nouvelles du centre d'interprétation

Alors qu'un concours d'architecture et de muséographie est lancé pour l'aménagement du centre d'interprétation du patrimoine céramique de la vallée de l'Ysieux, Archéa enquête sur les publics de ce futur site.

Le concours d'architecture

En 2020, l'étude de programmation pour la réalisation du centre d'interprétation à Fosses a été réalisée. Dernièrement, la CARPF a lancé le concours visant à désigner une équipe d'architectes, de muséographes et de conservateurs-restaurateurs. Ces derniers devront mettre en valeur le site archéologique à proximité de l'église Saint-Étienne, et aménager, dans l'ancienne ferme attenante, le centre d'interprétation. Un espace muséographique présentera ce patrimoine à l'aide d'outils innovants, et valorisera la céramique contemporaine par des résidences d'artistes et des expositions temporaires.



Participez à l'enquête

Afin de connaître les attentes des visiteurs et d'aider l'équipe qui sera choisie à nourrir son projet, Archéa a lancé une étude des publics avec l'aide du cabinet GECE : des réunions se sont déjà tenues avec des comités de futurs visiteurs et de professionnels du tourisme et du patrimoine.

Un sondage en ligne est lancé afin de mesurer vos attentes pour ce projet. Vous êtes invité.e à répondre à ce questionnaire en vous connectant au site internet d'Archéa, avant le 28 avril 2021.

archea.roisypaysdefrance.fr/a-la-une ou sur la page Facebook d'Archéa

En couverture : Façade de la ferme Letourneur, au village de Fosses, qui abritera le centre d'interprétation du patrimoine céramique de la vallée de l'Ysieux. © Archéa-CARPF

Édito



Ensemble, nous allons traverser cette crise et... faire resplendir notre ville!

l ne s'agit pas seulement d'espérer, mais il faut créer l'espoir. Voilà notre devise pour les semaines à venir. La période qui s'achève a vu notre commune touchée de plein fouet par la crise sanitaire, comme l'a mentionné la presse en affirmant fin mars 2021 que Fosses – comme Survilliers et Louvres – faisait partie des villes les plus touchées par le coronavirus avec un taux d'incidence supérieur à 1 000 pour 100 000 habitants.

Ces statistiques ont reflété une dure réalité : ce sont nos proches, nos voisins, nos collègues, nos enfants, nos amis qui ont été confrontés - et le sont encore parfois - à la maladie. À tel point que j'ai dû me résoudre, avec les services de l'Etat et ceux de l'Agence régionale de santé, à fermer l'ensemble des écoles de la ville une semaine avant la décision du Président de la République. Il s'agissait là d'un acte de protection : casser les chaînes de contamination pour prendre soin de vous et de vos proches. Je sais que la route est encore longue, mais ensemble, nous allons traverser cette crise et retrouver nos libertés!

C'est pourquoi nous avons travaillé avec les élus et les services de la ville à élaborer un budget communal 2021 à l'image de l'espoir que nous avons pour demain. Un seul objectif : préparer les grands projets pour faire resplendir notre ville et illuminer notre quotidien ! Malgré le contexte financier critique pour la ville, nous tiendrons nos promesses et nos engagements d'élus : nous continuerons d'agir pour préserver notre cadre de vie, en axant nos interventions sur l'éducation, la santé, la citoyenneté, la tranquillité publique et l'animation de la vie locale.

C'est ainsi que l'accès à la vaccination est au cœur de notre actuelle préoccupation : créer l'espoir, c'est faire en sorte que chacun puisse être vacciné et c'est donc agir pour organiser celle-ci, comme ce fut le cas le 1er avril au centre de santé Francine Leca à Fosses. Sachez que je suis mobilisé pour faire en sorte que ces opérations se multiplient sur notre territoire. C'est en agissant tous que nous retrouverons le chemin des théâtres, des cinémas, des restaurants, des équipements sportifs... et nos amis! Nous avons tous tellement hâte! En attendant, la ville continue de se transformer, de vivre et d'être solidaire de tous, soyez-en assurés. Bonne lecture!

> Pierre Barros Maire de Fosses

De la robotique pour un projet artistique





Jeudi 25 février

Des enfants du centre de loisirs Mosaïque découvrent la robotique dans le cadre d'une démarche artistique intercommunale! Certain.e.s tracent des schémas de circuits électriques pendant que d'autres manipulent le țer à souder. La concentration est là. L'objectif : créer une «souris-robot » mobile, qui permettra des échanges avec deux groupes d'autres villes du territoire impliqués eux aussi dans le Contrat local d'éducation artistique et culturelle (Cléa). Merci à Donald Abad, plasticien intervenant pour le Cléa, et à Hugo Thirifays, stagiaire à l'Espace Germinal, qui encadrent ces ateliers.

Lundi 8 mars

Journée internationale des droits des femmes

Répondant à l'appel du centre social Agora pour monter une exposition sur les droits des femmes, la famille Selimovic y apporte une pancarte, en trois volets : Les țemmes qui ont fait bouger le monde. On y lit une brève présentation d'Indira Ghandi, Rosa Parks, Coco Chanel, Malala Yousafzai, Frida Khalo, Marie Curie et Theresa Kachindamoto. Pour chacune d'elles, un portrait dessiné avec une application qui se devine, et une de leurs citations les plus célèbres. Beau travail, on adore!





Mardi 9 mars

Le rendez-vous des créatrices, Bien s'entourer pour entreprendre, organisé au Centre social Agora, mobilise quinze participantes, dont sept par visioconférence. Initiactive95 organise régulièrement des réunions destinées aux femmes entrepreneures sur tout le territoire de l'agglomération.



Jeudi 22 mars

L'EMMD maintient le lien avec ses élèves de danse qui sont privé.e.s de cours à cause de la pandémie. Elle leur propose d'approfondir leur culture chorégraphique en visionnant des œuvres du répertoire en vidéo comme ici Paquita, un classique du ballet romantique.

24 et 25 mars

Attention Gadoue! Ce court spectacle de cirque était prévu à l'Espace Germinal. Des séances scolaires ont pu avoir lieu à l'école Henri-Barbusse les 24 et 25 mars. Trente minutes d'acrobaties pour un jongleur en complet veston immaculé sur un cercle de gadoue... Entre se salir et laisser tomber les balles, il lui faut choisir!



Vendredi 19 mars

Le 19 mars 1962, les accords d'Evian sont signés entre les représentants du gouvernement de la République française et ceux du gouvernement provisoire de la République algérienne. C'est la fin de 132 ans de colonisation française et de la guerre d'Algérie. En raison des mesures sanitaires, la commémoration s'est tenue en comité restreint vendredi 19 mars 2021, devant l'hôtel de ville.



Victime d'un léger choc en février, Marianne avait perdu des morceaux de son bonnet phrygien. De ses doigts experts, Elisabeth Lory, potière au village, lui a remodelé son couvre-chef emblématique. Voici Marianne bien coiffée et l'équipe municipale rassurée. Vive l'artisanat local!



www.ville-fosses95.fr FOSSESMAG AVRIL-MAI 2021 5



Le foyer Bouquet d'automne s'adapte

Malgré le contexte sanitaire compliqué pour la population générale, et en particulier pour nos aîné.e.s, le foyer offre des activités dehors ou à distance, afin de respecter les mesures sanitaires. Un point sur quelques rendez-vous proches.

Visio-papotage

Jeudi 15 avril à 14h, en partenariat avec le centre social Agora.



Balades en petit comité



Mardis 20 et 27 avril ou jeudis 22 et 29 avril (si le temps le permet) à 14h : rendez-vous devant le foyer. Inscriptions nécessaires car le groupe est limitée à cinq séniors et l'accompagnatrice.

Loto à distance

Mardi 4 mai à 14h. Un loto en visio!



Pour s'inscrire, appeler le Foyer Bouquet d'automne au 01 34 72 72 72 ou réserver par mail: bmercuri@mairiefosses.fr



La vaccination des +75 ans à mobilité réduite

Vous n'êtes toujours pas vacciné.e car vous n'avez pas de moyen de transport pour vous rendre dans un centre. Le département a une solution pour vous!

Le département du Val d'Oise a mis en place un système de transport gratuit pour les personnes âgées de 75 ans et plus, grâce à son service de navettes PAM 95. Ce dispositif exceptionnel a été mis en place pour permettre aux séniors d'être pris en charge en bas de leur domicile jusqu'à l'un des dix centres de vaccination du Val d'Oise. Pour réserver une course, prenez d'abord rendez-vous au centre de vaccination qui vous convient pendant les heures creuses en semaine (10h-16h) ou le week-end. Une fois le rendez-vous pris pour la vaccination, contactez Flexcité 95.

Flexcité. Tél.: 06 15 08 60 40 du lundi au dimanche, de 7h à 19h (minimum 48h avant la date de la vaccination) pour réserver les trajets aller-retour. Un rendez-vous sera fixé immédiatement par téléphone.

Le portage de repas à domicile

Le Centre communal d'action sociale propose aux séniors la livraison de repas à domicile. Déjeuner et dîner tous les jours ou un déjeuner de temps en temps, c'est comme vous voulez.

Elaborés par le Siresco, ces repas sont livrés par du personnel communal aux personnes domiciliées à Fosses âgées de plus de 70 ans et/ou dans l'incapacité de se déplacer, même si c'est temporaire (un certificat médical est exigé à l'inscription). Les plats chauds sont déjà cuits : à conserver au réfrigérateur et à réchauffer. Ce service peut être assuré pour toute la semaine ou seulement quelques jours. Les commandes doivent être faites une semaine à l'avance. La livraison se fait dans la matinée, éventuellement le vendredi après-midi pour les repas du week-end qui sont à conserver au réfrigérateur. Tarifs: Repas du midi livré à domicile: 5,10 € par personne et par jour. Supplément pour le dîner : 2 € par personne et par jour.

CCAS. Tél.: 01 34 47 40 30. Courriel: ccas.fosses@roissy-online.com

L'épicerie sociale ouvre

Début mai, les bénéficiaires de l'épicerie sociale feront leurs courses dans une boutique toute neuve aux prix très doux. Le projet était à l'étude depuis quelques années. Il prend enfin vie grâce au Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville et à une équipe de bénévoles.

Dans un contexte difficile pour certaines familles de Fosses et des environs, la municipalité a travaillé depuis quelques années à créer une épicerie sociale. Ce magasin permet de vendre à bas prix un vaste éventail de produits d'usage courant. À terme, il offrira aussi des activités et ateliers destinés à (re)trouver une autonomie financière, mais aussi à échanger des pratiques et révéler le potentiel de chacun.e.

Ouverte un jour par semaine, l'épicerie sociale se trouve dans l'enceinte de l'ancienne école Henri-Barbusse. Les bénéficiaires auront une carte valable cinq semaines, fournie par le CCAS après l'examen de leur situation financière. Ils ou elles seront aussi amené.e.s à construire un projet d'insertion socio-professionnelle.

Les produits sont fournis par des associations dédiées à l'approvisionnement des épiceries solidaires ou sociales et par des commerces ou producteurs locaux. Ils sont vendus 10 à 30 % moins chers que dans les commerces traditionnels.

D Tél.: 01 34 47 35 55.



→ Le vendredi 12 mars, première livraison : l'association ReVivre livre des produits d'entretien et d'hygiène ainsi que des produits alimentaires secs.



🔵 Le mot de l'élue



Léonor Serre
Maire-adjointe
Déléguée à l'action sociale,
à l'aide aux personnes âgées et handicapées
et aux solidarités locales

Dans le contexte sanitaire et social actuel, de plus en plus de familles subissent des répercussions économiques et sociales avec des difficultés à gérer le budget familial de la vie quotidienne.

L'ouverture de l'épicerie sociale vient à point nommé. Elle va permettre aux familles, qui auront été orientées par les travailleurs sociaux, de beaucoup moins dépenser sur leur budget alimentaire pour pouvoir financer leur projet d'insertion socio-professionnelle. Ce projet, déterminé en accord avec le travailleur social référent, est adapté à la personne et à son projet de vie.

C'est ce type de solidarité avec les plus démunis que l'équipe municipale soutient à Fosses, en partenariat avec les différents services sociaux de la ville et les associations caritatives. Ainsi, au cours de l'élaboration du budget 2021, nous avons choisi d'augmenter la subvention au CCAS qui va financer la création de l'épicerie sociale et son fonctionnement.

J'en profite pour remercier les services municipaux et les bénévoles fossatussiens qui se sont pleinement investis dans ce projet et qui vont faire vivre cette épicerie.

Le budget 2021

Un budget pour faire face à la crise et préparer l'avenir



ans le Fosses Mag de février 2021, nous avons expliqué la situation financière de la ville et l'impact budgétaire considérable de la crise sanitaire pour la collectivité. Dans ce contexte, les élus et les services ont construit le budget 2021 avec deux objectifs : garder le cap des solidarités, de la proximité et préparer les futurs projets pour la ville et ses habitants! Mais ces objectifs vont devoir se travailler avec moins de personnels municipaux, puisque dans ce budget prévisionnel, il est prévu de baisser la masse salariale. Cela implique de redoubler d'inventivité pour maintenir au quotidien un service public de qualité.

Garder le cap des solidarités

Dans un contexte de crise sanitaire, les élus ont dû diminuer drastiquement les dépenses de la ville et ont choisi de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux : face à la crise, il est clair que les habitants ne peuvent pas subir la double peine. L'Etat ayant décidé de ne pas compenser les pertes liées à la crise pour les collectivités, la ville poursuivra sa recherche de recettes complémentaires. Enfin, les élus ont souhaité sanctuariser certains budgets indispensables au bienêtre et à la santé des habitants. Deux budgets sont principalement concernés : celui du Centre communal d'action sociale (CCAS) et celui du Centre de santé Fosses Marly-la-Ville. Le CCAS a vu la participation de la ville augmenter de 7 % par rapport à 2020 afin de soutenir la population en ces temps troublés et d'ouvrir l'épicerie sociale avec une participation de 150 024 €. La ville soutient le Centre de santé à hauteur de 175 000 € pour garantir la présence d'une équipe soignante sur la ville et poursuivre la lutte contre la désertification médicale. L'enveloppe budgétaire consacrée au soutien des associations a, quant à elle, diminué, mais les élus ont fait le choix de préserver les budgets des associations de prévention et de solidarité : IMAJ, Secours populaire, Croix Rouge, CIDFF...

Finalisation de la nouvelle aire de jeux aux Trois Collines **40 000 €** Concours d'architectes et étude sur l'agrandissement du cinéma (budget CARPF) 420 000 € en 2021 (Coût global du projet 2 573 505 €) Embellissement de l'entrée de ville est (secteur gare) 85 000 € Etude sur la rénovation d'ex-voies privées (place Seguin, allée Serpollet, place Denis-Papin) 20 000 € Installation d'un panneau lumineux à la gare 19 200 € Etude sur la rénovation de l'Espace Germinal **20 000 €**

Le mot de l'élu



La construction du budget communal a été un exercice complexe tant la contrainte s'est imposée aux élus et services. La collectivité est

touchée par la crise, humainement et financièrement. Nous sommes face à une épreuve inédite et cela nous oblige à faire des choix forts. Nous avons travaillé à donner un horizon aux Fossatussien.ne.s. Ce budget a vocation à bâtir le service public de demain. Les maîtres mots ont été les suivants : ne pas renoncer, ne pas se replier sur soi, rester prudents et imaginatifs. Nous avons donc choisi l'audace et le courage en sauvegardant le social, la culture, l'éducation et le développement durable. Ce sont ces valeurs qui nous rassemblent. Nous voulons un territoire résilient, durable, solidaire et responsable. Les investissements d'aujourd'hui fondent l'avenir de Fosses. Et, en ces temps de crise marqués par l'incertitude, nous adoptons cette pensée de Jean Jaurès : « L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création ».

Blaise Ethodet Maire-adjoint délégué aux finances, affaires économiques, emploi et insertion socioprofessionnelle

Promouvoir la proximité et le bien-être

La vie quotidienne est au cœur des préoccupations des élus de la majorité municipale. Ainsi, en cette année 2021, ils donnent la priorité à l'embellissement de l'espace public. Il s'agit par exemple d'entretenir les terrains de sports (25 000 €), de fleurir la ville (16 000 €) afin que les belles jonquilles du printemps laissent place à d'autres plantes vivaces tout aussi lumineuses! Ou encore de mettre en œuvre des travaux de maintenance dans différents bâtiments telles les écoles (300 000 €). Promouvoir la proximité, c'est aussi animer la ville et poursuivre la préparation des

festivités très attendues, comme la fête de la ville, les terrasses d'été, la Grande dictée, la brocante, le marché de Noël... C'est garder l'espoir de nous retrouver autour d'animations organisées par le centre social Agora, la ludo-médiathèque, l'Ecole municipale de musique et de danse, le service Jeunesse. Promouvoir le bien être, c'est aussi améliorer le quotidien de nos enfants : installer plus de jeux au Parc des trois collines (40 000 €), créer un préau à l'école Mistral (35 000 €), aménager une VMC (ventilation mécanique contrôlée) à l'école La Fontaine (20 000 €), effectuer des travaux d'isolation thermique et d'économie d'énergie à l'espace Mosaïque (centre de loisirs)... Bref, faire en sorte que chacun

d'entre nous, nos familles, nos enfants, s'épanouissent à Fosses dans les meilleures conditions possibles.

Préparer les grands projets pour la ville et ses habitants

Le budget 2021 est un budget contraint, mais sans nouvel emprunt. La ville poursuit son désendettement : elle remboursera 640 000 € cette année. Les élus ont choisi la prudence budgétaire face à cet avenir incertain. La prudence, c'est construire l'avenir sur des bases solides. C'est assurer les projets du mandat en s'appuyant sur des études, qui tiennent compte notamment

Suite du dossier page 10 →

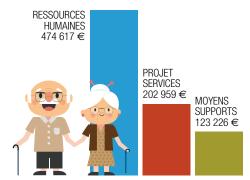
FOSSESMAG AVRIL-MAI 2021 9 www.ville-fosses95.fr

Le budget 2021 (suite)

des attentes des Fossatussiens. Dans cette perspective, plusieurs études sont programmées : pour la création d'un self à l'école Mistral, l'agrandissement du cimetière, la transformation du stade Delaune, la rénovation de l'Espace Germinal, la réalisation d'un « plan vélo ». Préparer les grands projets, c'est aussi assurer la sauvegarde de notre patrimoine et maintenir les travaux indispensables, comme ceux de l'Eglise Saint-Etienne (environ 400 000 € en 2021), ceux pour rendre les bus et les bâtiments accessibles aux personnes handicapées (100 000 €) ou encore les rénovations de voiries communales (100 000 €).

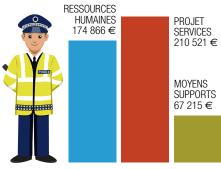
Malgré la crise et la perte de près de 40 % de l'épargne annuelle, les élus ont fait le pari de jours meilleurs en construisant un budget qui prépare l'avenir. Préparer l'avenir, c'est faire face à la crise, sans laisser celle-ci submerger notre ville et ses projets.

Les services s'adaptent et les projets se poursuivent. Tranquillement, avec prudence, mais sûrement.



Personnes âgées et action sociale

800 802 € (12 agents)



Tranquillité publique

452 602 €

Vers un stade rénové et plus écologique 18 710 €



Jean-Marie Maille, maire-adjoint, Sports, festivités et vie associative

Le stade Auguste-Delaune mérite des améliorations : le terrain de tennis couvert est vétuste et doit être démoli, les terrains d'entraînement et d'honneur ont besoin, quant à eux, d'être restaurés ou remis à niveau pour faciliter leur usage régulier. Avant de lancer les travaux, une étude de rénovation du stade d'un montant de 18 710 € est nécessaire. L'objectif est d'imaginer un stade rénové avec

la création d'une piste d'athlétisme et d'un équipement multi-activités couvert (en lieu et place du terrain de tennis), le remplacement du ou des terrains d'entrainements pour qu'ils puissent être utilisés dans de bonnes conditions toute l'année

Le projet devra inclure un système de récupération et de stockage des eaux pluviales pour l'arrosage, afin d'en développer toute sa dimension écologique. Pour réaliser ce projet, nous avons débuté des concertations avec les partenaires éducatifs et sportifs locaux dès ce mois d'avril 2021.

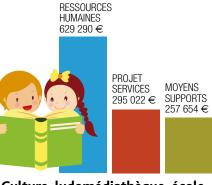
Pour plus de vélo dans la ville **35 000** €



Dominique Dufumier, maire-adjoint Transition écologique, environnement et droit des sols

Nous souhaitons développer la pratique du vélo en sécurité et participer au maillage du réseau cyclable sur le territoire. Cette ambition s'est renforcée avec la pratique accrue du vélo pendant la crise sanitaire. D'autre part, un sondage réalisé en 2017/2018 par des élèves en BTS commercial au lycée Charles-Baudelaire révélait qu'un peu moins de 10 % des 474 personnes interrogées près de la gare s'y rendaient

à vélo, mais que 74 % d'entre elles l'utiliseraient volontiers s'il v avait des pistes cyclables sur la commune. C'est pourquoi Fosses a inscrit 35 000 € au budget 2021 pour élaborer un plan stratégique cyclable. Une grande partie de cette étude devrait être financée par la région lle de France. Ses objectifs : développer des itinéraires cyclables continus et des services pour les usagers du vélo, ou encore assurer une connexion sécurisée entre le centre-ville et le village. En 2025, je l'espère, près de 80% des Fossatussiens utiliseront le vélo plutôt que leur voiture pour rejoindre la gare, les commerces ou les équipements publics.



Culture, ludomédiathèque, école municipale de musique et de danse

1 181 966 €

(25 agents)

Les services administratifs et leurs coûts ont été répartis dans chaque domaine d'activité sous la mention « Moyens et supports ».



MOYENS SUPPORTS 560 118 €

PROJET SERVICES 110 946 €

Petite enfance, CLSH, jeunesse, vie associative

2 581 868 € (55 agents)

Sauvons la culture! 250 000 €



Florence Leber, maire-adjointe Culture et coopération internationale

À Fosses la culture n'est pas une variable d'ajustement et les élus font le choix de la soutenir. L'association Espace Germinal, scène de l'est valdoisien, reçoit cette année une subvention de 250 000 € pour assurer le fonctionnement de cette structure consacrée à la diffusion de la culture et à la découverte du spectacle vivant. Malgré la fermeture au public, l'association a continué à accueillir des compagnies en résidence pour leur travail de création, à intervenir dans les écoles et elle prépare activement la saison culturelle 2021-2022. Quatre salariés font vivre cet ensemble, accompagnés par des intermittents du spectacle. En leur permettant de poursuivre leur activité durant cette période confuse, nous préparons un retour à une vie culturelle riche et variée, un élément indispensable au bien vivre ensemble.

LES DÉPENSES DU BUDGET 2021 En millions d'euros (M€) 17,95 M€

FONCTIONNEMENT 13,89 M€ **INVESTISSEMENT**

Pour un développement du numérique dans nos écoles 230 000 €



Jeanick Solitude, maire-adiointe Enfance et vie scolaire et périscolaire

Nous avons répondu à un appel à projet de l'Éducation Nationale qui, si nous sommes retenus, nous permettra de généraliser l'usage du numérique éducatif dans toutes nos écoles élémentaires, à l'heure d'une société tournée vers le « tout numérique ». Avec la crise sanitaire, les pratiques numériques ont augmenté et se sont avérées indispensables pour la continuité pédagogique. À Fosses, nous voulons

lutter concrètement contre la fracture numérique en équipant de matériel et d'outils toutes les classes du CP au CM2. Cet équipement sera composé d'un tableau blanc numérique pour chaque classe, d'un chariot mobile de six tablettes pour quatre classes ainsi que d'un accès à la ressource pédagogique pour faire fonctionner ces outils. Pour ce déploiement, nous avons prévu plus de 230 000 € au budget d'investissement 2021. Le dossier a été déposé, espérons que le ministère le valide pour une mise en œuvre dès l'arrivée de la fibre dans nos écoles, prévue en septembre 2021!

Vidéo-surveillance 190 000 €



Gildas Quiquempois, conseiller municipal Gestion urbaine et citoyenne de proximité et tranquillité publique

En 2021, près de 190 000 € sont prévus pour la vidéo-surveillance. Plusieurs caméras pour surveiller l'espace public et identifier les plaques d'immatriculation seront installées, notamment aux entrées de Fosses (au village, près du Parc Allende de Marly-la-Ville, au rond-point du cinéma, à la gare...). Cette opération est cofinancée par le Conseil départemental, le Conseil régional et la ville de Fosses.

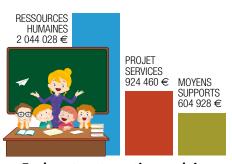
Cette phase fait suite au déploiement en 2020 de caméras sur le centre-ville et à l'installation du service central en mairie pour le visionnage des vidéos. Actuellement. ces vidéos sont consultables et disponibles sur réquisition des forces de l'ordre. La phase ultime consistera à transmettre automatiquement et en temps réel les données en gendarmerie, quand celle-ci aura emménagé à Survilliers. Ce dispositif complète le travail de terrain des hommes et des femmes de notre police municipale et d'autres équipes au contact de la population. Une alliance entre prévention et protection au service de la tranquillité publique.



Affaires générales, urbanisme et projets urbains

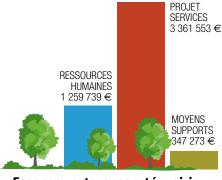
333 138 €

(9 agents)



Ecoles et restauration scolaire

3 573 416 € (59 agents)



Espaces verts, propreté, voirie, entretien (maintenance, ménage...)

> 4 968 565 € (34 agents)



Charges financières

640 000 €

VIE ÉCONOMIQUE-EMPLOI

NOUVELLES ACTIVITÉS

Jet Lag Food

Les créateurs de Jet Lag Food, Christophe et Nadège Dupoir, ont posé leurs ustensiles dans la galerie marchande du centre Leclerc. Après avoir cuisiné et vendu durant quatre ans leurs hamburgers gourmets, hot-dogs, frites et desserts maison dans un camion, ils renouent avec leur activité antérieure de restaurateurs sédentaires. Pour le moment ils servent les commandes à emporter et peuvent livrer dans un rayon de 10 km. Leur carte est toujours aussi alléchante et inspirée des Etats-Unis « mais avec des produits locaux de qualité ». Leur foodtruck sera à nouveau privatisable pour des événements festifs dès que la situation sanitaire le permettra.

Jet Lag Food, galerie marchande, centre Leclerc, RD922, Fosses/La-Chapelle-en-Serval. Site: www.jetlagfood.com. Tél.: 06 49 76 61 32 et courriel : jetlagfood@gmx.com



C' Pizza

Une nouvelle pizzeria a ouvert ses portes à Fosses le 3 avril. C'est le 4e restaurant de cette enseigne qui opère déjà à Beauvais (Oise), comme à Arnouville et Montigny (Val d'Oise). Un magnifique four à bois circulaire trône au centre de ce local de l'avenue Henri-Barbusse, au coin de la rue César-Franck. Ismaïl Dodo commence évidemment son activité avec la vente à

emporter et la livraison, en attendant que la situation sanitaire lui permette de servir sa clientèle sur place. Il sera en mesure de régaler 12 convives à l'intérieur avec ses pizzas cuites au feu de bois et de nombreuses spécialités italiennes.

C' Pizza, 12 avenue Henri-Barbusse, 95470 Fosses. Tél.: 01 30 29 49 03. Courriel: fosses@cpizza.fr. Site www.cpizza.fr



ERRATUM

Harmony Corps Esprit

Une erreur s'est glissée dans le Fosses Mag de mars-avril dernier page 9 : le cabinet de massages bien-être et de sophrologie de Christine Bernis se trouve allée Maryse-Hilsz et non allée Maryse-Bastié. La rédaction

présente ses excuses pour cette confusion entre rues voisines...

Harmony Corps Esprit, 5 allée Maryse-Hilsz, Tél.: 06 88 32 76 42. Courriel: contact@harmonycorpsesprit.com

Diététicienne nutritionniste

Marlyse Yabi, diététicienne diplômée d'état, exerce depuis janvier 2020 à Fosses. Elle a été diététicienne en hôpital durant plusieurs années et s'est mise à son compte depuis peu. Elle est spécialiste de la micro-nutrition. Elle reçoit du mercredi au samedi dans son cabinet.

8 avenue Henri-Barbusse. Tél. 07 49 25 98 38 et sur doctolib.fr

ROISSY DÉV

La plateforme pour l'emploi



Roissy Développement, l'agence de développement économique de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, accompagne la croissance des entreprises sous toutes ses formes, notamment sous l'angle du recrutement. Sa plateforme Roissy Dév Emploi recense toutes les offres d'emplois, de stages et de formations à l'échelle des 42 communes de l'agglomération. Ces offres sont actualisées tous les jours. Les candidats peuvent postuler en ligne et les entreprises locales peuvent également publier gratuitement leurs offres d'emplois pour optimiser leurs recrutements.

https://emploi.roissy-developpement.com

La preuve par six

Petits aménagements, fleurissements, embellissements. Les services techniques œuvrent pour améliorer notre cadre de vie, et ils ne sont pas les seuls!



Pour les écoliers

Pour souligner la proximité d'une école, quoi de mieux qu'un crayon? Ce panneau signale que le passage piétons est souvent emprunté par des écoliers... Ceux des écoles La Fontaine et Henri-Barbusse. Une figure sympathique pour inciter les automobilistes à lever le pied.



Plusieurs crayons! Ceux-ci ont été fabriqués par les services techniques et entourent un futur massif proche de l'école Daudet, en limite de son dépose-minute.

Des tapis fleuris

Le long de nos avenues, les jonquilles fleurissent à la queue-leu-leu et à qui mieux-mieux. Une initiative de l'équipe des espaces verts qui ensoleille l'espace public, même quand il fait gris.



Le Sigidurs a habillé les socles de 12 bornes d'apport enterrées (BAE) d'un tapis fleuri pour nous inciter à les garder propres et nettes. Ces heureuses élues se situent sur les avenues de la Haute-Grève et du Mesnil. Evidemment les autres BAE du centre-ville sont jalouses... Respectez-les toutes, elles le méritent bien vu la quantité d'ordures ménagères qu'elles engloutissent.



Ŵ

RAPPEL:

un dépôt d'ordures (même dans un sac poubelle) sur l'espace public, c'est entre 135 et 750 € d'amende! (1500 € si un véhicule a été utilisé)

Crapaudrome

Une association écolo a installé, avec l'accord du Parc naturel régional Oise Pays de France et du service des routes du département, un « crapaudrome » sur une portion de la RD922 pour canaliser la migration des amphibiens et éviter qu'ils soient écrasés. En fin de nuit, des bénévoles les récupèrent pour leur faire traverser la route en toute sécurité. On attend les résultats (espèces et quantités) de cette action printanière pour voir s'il faut la renouveler chaque année.



La base-vie de l'ORU remise en état

Le terrain situé à proximité du château d'eau, entre l'allée piétonne et le chemin de Beaumont qui mènent tous deux au collège, retrouve sa fonction d'espace vert. Terrassement, ré-engazonnement et suppression des palissades ont été réalisés en mars par l'entreprise Filloux. Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine (ORU) du centre-ville, celle-ci disposait de cet espace pour sa « base vie ». On y trouvait ses bureaux temporaires, des espaces de stockage de matériel et de stationnement des engins de chantier. Les aménagements du centreville étant achevés, le terrain est restitué comme prévu, avec ses arbres préservés.



Une amitié solide et un engagement solidaire

Le 26 octobre 2020, Narjisse Ben Amar, 19 ans et Rozelin Aktas, 18 ans, créent SOS Maraude. Au collège, les amies d'enfance rêvaient déjà d'un projet en commun. Aujourd'hui, leur association a une existence officielle et plusieurs maraudes à son actif.

« Un jour, un de nos amis a mis dans sa story Snapchat qu'il récoltait des vêtements pour des sans-abri. De là, on lui a dit "Allez, on va le faire tous ensemble !" ». L'équipe compte huit membres actifs - de 18 à 21 ans - domicilié.e.s à Fosses et Survilliers. Elle crée un compte Snapchat et une page Instagram au nom de l'association afin de récolter des dons.

Les réseaux sociaux, chaîne de solidarité 2.0

« On a été choquées, car on a récolté énormément de sacs de vêtements... » s'enthousiasme Rozelin, « ... donnés par des habitants de Fosses et même de Paris!» ajoute Narjisse. En moins de deux semaines, la première distribution de vêtements est lancée. Les membres organisent ensuite des collectes de kits d'hygiène pour hommes, femmes et enfants, puis, des distributions de repas faits (presque) maison. Rozelin précise : « Pour l'avant-dernière maraude, on a préparé des casse-dalle au gymnase Nelson-Mandela ». « Mais en attendant d'avoir un local, ça serait bien si on pouvait utiliser la salle avec cuisine de l'Agora. Deux





Narjisse (à droite) et Rozelin (à gauche) ont réuni leurs amies les plus proches pour former une véritable équipe. « On est une bande de copines à la base, puis quelques amis garçons nous ont rejointes ».

heures max' nous suffisent pour tout préparer à huit », complète Narjisse.

D, pour débrouille

Volonté et méthode, les bénévoles avaient déjà la première. Ils et elles ont acquis la seconde sur le terrain. Le duo confie : « La première maraude a été dure, on n'a trouvé quasi personne parce qu'on ne savait pas où aller tout simplement. Mais aujourd'hui, on a des zones ciblées : Gare de Lyon, Gare de l'Est, Porte de la Chapelle, Pantin. On y rencontre aussi d'autres maraudes. Avant, on pouvait mettre quatre heures avant de trouver quelqu'un. Maintenant, on est bien organisés. A la dernière maraude, en 1h30 on avait tout distribué. Nos 67 sacs!».

Les fondatrices de SOS Maraude nous expliquent avoir repéré quelques habitué.e.s, notamment des femmes dont les enfants sont en bas âge. « On peut cibler leurs besoins et organiser les futures collectes, en fonction ». Rodée, l'équipe se donne rendez-vous le dimanche, au parking de la gare de Fosses, pour répartir les dons dans 2 à 3 voitures. Puis, direction Paris.

Un duo engagé sur des valeurs communes

Si vous leur demandez d'où leur vient cette envie de créer de l'entraide, les meilleures amies vous répondront qu'elles l'ont toujours eue. Pour Narjisse et Rozelin ça ne fait aucun doute : c'est l'éducation donnée par leurs familles qui leur a permis d'être sensibilisées, très tôt, aux actions solidaires. « Quand tu rencontres des gens qui ont les mêmes valeurs que toi, tu as envie de créer des choses avec eux », dit Rozelin. « Oui, on a toujours été comme ça. Pendant le Ramadan, chacune avec sa famille ou ses amis, on allait distribuer des repas chauds aux sans-abri », lui répond Narjisse, le regard complice. Aujourd'hui, pour Rozelin, étudiante en DUT Techniques de commercialisation, et Narjisse, étudiante en école de commerce, l'objectif est défini : disposer d'un local pour développer l'activité de SOS Maraude.

👩 Instagram

→ sosmaraude

Snapchat

→ sosmaraude

PIROUETTE FERME

Explications et perspectives

L'équipe municipale a dû prendre la décision de fermer définitivement la halte-jeux *Pirouette* à partir du 30 juin 2021. Mais d'autres projets émergent pour s'adapter aux évolutions de la société.

La halte-jeux Pirouette a été créée il y a 25 ans, sous l'impulsion de mesures gouvernementales, pour accueillir de façon ponctuelle et temporaire les tout-petits de 0 à 3 ans, uniquement durant le temps scolaire. Des subventions permettaient de financer en grande partie ce type d'accueil.

Durant cette période, les départements ont veillé à la professionnalisation des assistantes maternelles. La ville de Fosses y a participé avec la création du Réseau assistantes maternelles, service municipal qui soutient celles-ci dans leurs pratiques professionnelles, organise des activités, informe les parents de leurs droits.

Récemment, les évolutions de la société et les nouvelles règles du congé parental ont changé la donne. Le gouvernement a modifié ses orientations. L'Etat finance aujourd'hui en priorité l'accueil des jeunes enfants en crèche ou chez les assistantes maternelles. Alors que la ville de Fosses avait mis à disposition une équipe de professionnelles engagées, compétentes et motivées, elle se retrouve en incapacité de pérenniser cette structure sans subventions étatiques.

Face à ce désengagement de l'Etat et aux nouveaux besoins des parents qui souhaitent des horaires élargis, l'équipe municipale a décidé de transformer ce local en une nouvelle maison d'assistantes maternelles (MAM), la seconde à Fosses.

Des projets de micro-crèches ont également été présentés récemment aux services et pourraient, si des locaux venaient à être disponibles, répondre à une demande accrue des familles.

Direction éducation et vie locale, tél. 01 34 47 40 49, courriel : vdescamps@mairiefosses.fr

COLLÈGE

Remobiliser

Avec ses partenaires locaux, le collège Stendhal a mis en place un programme d'accompagnement à l'orientation pour les élèves décrocheurs de 4° et 3°. Ce stage de remobilisation se déroule sur trois semaines dans différents services de la ville. Le but : identifier les compétences du ou de la stagiaire pour les raccrocher à un projet d'orientation.



Comment ça marche?

Le stage est conçu en partenariat avec les mairies de Fosses et Survilliers, à travers leurs services jeunesse, l'association IMAJ (Initiatives multiples d'actions auprès des jeunes), la gendarmerie de Fosses et le tissu associatif local. Pendant trois semaines, le ou la stagiaire rencontre des professionnel. le.s de différents corps de métiers dans le cadre d'une réflexion sur l'orientation.

Les services jeunesse et l'association Imaj les accompagnent afin de travailler sur l'estime de soi, souvent abîmée par la difficulté à suivre les cours. Pour combattre le sentiment d'échec, ils travaillent avec le ou la stagiaire à valoriser ses compétences à travers des animations socioculturelles et sportives, en fonction de ses intérêts et de ses goûts.

Qui participe?

Les collégien.ne.s de Stendhal - sans distinction de lieu d'habitation - repéré.e.s et orienté.e.s par le Groupe de prévention du décrochage scolaire. Chaque session est ouverte à quatre élèves volontaires maximum. Le ou la jeune volontaire et sa famille signent une convention au préalable. Lundi 22 mars, deux collégiens ont débuté leur stage de remobilisation dans les services de la ville.

© Collège Stendhal, avenue de Beaumont. Tél.: 01 34 68 68 80.

Le mot de l'élue



Jeanick Solitude Adjointe au maire Déléguée à l'enfance et à la vie scolaire et périscolaire

Etre élue en charge de l'enfance est un engagement de chaque instant, un honneur et une responsabilité. C'est, à mon sens, contribuer à accompagner l'épanouissement des enfants pour qu'ils deviennent des adultes heureux. C'est leur offrir de doux souvenirs, pour qu'à leur tour ils transmettent les valeurs de partage et de solidarité qu'ils auront reçues. C'est dans cet esprit que se construisent les projets que nous mettons en œuvre à Fosses. Alors, bien que la fermeture de Pirouette représente une difficulté pour certaines familles, les projets qui émergent viendront, j'en suis sûre, répondre aux besoins de notre ville : une nouvelle maison d'assistantes maternelles et, je l'espère, une micro-crèche pour offrir différents modes d'accueil. Parfois, il faut, avec regrets, prendre la responsabilité de clore un chapitre, afin d'offrir de nouvelles perspectives.

Je tiens à remercier ici les agentes qui ont accueilli avec bienveillance et professionnalisme les enfants à Pirouette et participé à leur éveil pendant toutes ces années.

Nos dentistes



Dr Laure BENZAQUI Dentiste depuis 38 ans, elle exerce à Fosses depuis le mois de janvier 2021.

Lieu et horaires de consultation 1 rue Paul-Vaillant-Couturier Lundi: 9h-13h et 14h-18h30 7 01 34 09 84 92 ou sur doctolib.



Dr Jan BOUBLI Dentiste depuis 41 ans, il exerce à Fosses depuis 38 ans.

Lieu et horaires de consultation

3 place Denis-Papin

Lundi: 9h-19h / Mardi: 13-19h

Mercredi: 9h-19h

7 01 34 72 62 53 uniquement (secrétariat ouvert du lundi au vendredi).



Dr Carole KOSKAS Dentiste depuis 28 ans, elle exerce à Fosses depuis 27 ans.

Lieu et horaires de consultation

8 avenue Henri-Barbusse Lundi: 14-19h / Mardi: 14-19h

Mercredi: 8h30-13h30 leudi: 14-19h

Vendredi: 8h30-13h30

7 01 34 68 57 00 ou sur doctolib ou sur

place.



Dr Najimeh SAVOYE Dentiste depuis 25 ans, elle exerce à Fosses depuis février 2021.

Lieu et horaires de consultation 1 rue Paul-Vaillant-Couturier Mardi: 9h-13h et 14h-18h30 💆 01 34 09 84 92 ou sur doctolib.

Le Dr André Hazan a pris sa retraite fin 2020. Le cabinet du 8 av. Henri-Barbusse va faire l'objet de travaux pour être accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le pôle dentaire du 1 rue Paul-Vaillant-Couturier devrait prochainement accueillir une orthodontiste et deux autres chirurgiens-dentistes.

Vaccinations ciblées

Des vaccins à Fosses le 1^{er} avril. Non ce n'est pas une blague. Cette journée était réservée à un public prioritaire qui a apprécié de recevoir sa première dose au centre de santé Fosses-Marly-la-Ville.

À la demande du maire, l'ARS a livré des vaccins au centre de santé pour une journée de premières injections à Fosses. Elle se sont déroulées le jeudi 1er avril. Les CCAS de Fosses et Marly-la-Ville, mais aussi de Survilliers, Vémars, Saint-Witz, Louvres et Puiseux-en-France, avaient appelé les personnes âgées de plus de 75 ans inscrites sur leurs registres pour leur proposer la vaccination, si elles ne l'avaient pas encore reçue. Par ailleurs les médecins du centre de santé en ont informé leurs patients âgés ou fragiles. C'est donc un public prioritaire sur un vaste territoire qui a été invité à cette vaccination.

En tout 238 personnes ont été vaccinées et recevront la deuxième dose de vaccin Pfizer fin avril. Trois médecins, l'infirmière, la sagefemme, le personnel administratif et deux agents municipaux en renfort mais aussi une infirmière libérale et le réseau Opalia, ont été mobilisés de 7h30 à 18h pour assurer un accueil fluide et serein de chaque patient. « Le Dr Laurent me suit pour mon diabète, explique Séverine Falempin de Marly-la-Ville. J'ai été appelée il y a une semaine par



M. et Mme Mauriès félicitent la mairie pour avoir obtenu cette journée de vaccinations au centre de santé



La Marlysienne Séverine Falempin après sa première injection de vaccin : « Je me suis sentie en confiance. >

le centre de santé. J'ai pu choisir de venir l'après-midi puisque je travaille le matin. L'accueil a été super agréable et le protocole sanitaire vraiment bien respecté. »

Pour M. et Mme Mauriès, de Fosses, même constat: «L'organisation est au top: une fois le formulaire rempli dehors, nous avons vu un médecin qui a vérifié que nous étions "aptes", puis c'est une infirmière qui nous a piqués. Ensuite nous avons attendu les 15 minutes réglementaires dans un autre espace. Tout s'est très, très bien passé! »

Les remerciements sur Facebook ont provoqué des demandes d'informations pour savoir comment se faire vacciner au centre de santé. Le maire, Pierre Barros, a demandé à l'ARS qu'au moins une nouvelle journée de vaccinations soit organisée au centre de santé Francine Leca à Fosses. Dès que la réponse sera donnée et des dates arrêtées, la mairie informera les habitants via le site internet (ville-fosses95.fr), la page Facebook et le panneau lumineux. Toutefois, de nombreux autres lieux pratiquent la vaccination, le plus proche centre permanent se trouve à Viarmes (voir sur le site doctolib.fr et dans l'encadré ci-dessous).



Quand et où se faire vacciner?

Depuis le 27 mars 2021, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus peuvent obtenir des rendez-vous en centre de vaccination pour y recevoir le vaccin Moderna ou Pfizer-BioNtech. Celles qui sont éligibles au vaccin AstraZeneca peuvent être vaccinées chez un pharmacien ou un médecin de ville (médecin généraliste, médecin spécialiste ou médecin du travail). À partir du 15 avril 2021, la vaccination est possible pour les personnes de 60 à 69 ans qui n'ont pas de pathologie particulière ainsi que pour les professionnels des secteurs essentiels au fonctionnement du pays en période épidémique (sécurité, éducation, alimentaire). À partir du 15 mai 2021, la vaccination sera ouverte aux personnes âgées de 50 à 59 ans. Le 15 juin 2021, la cible sera élargie aux autres tranches de la population majeure.

Source: www.service-public.fr le 2 avril 2020

Elections régionales et départementales

Les dimanches 20 et 27 juin 2021, sauf nouveau report, nous voterons pour élire nos représentant.e.s au conseil départemental et au conseil régional.



Êtes-vous inscrit.e?

Pour voter aux élections du mois de juin, vous devez être inscrit.e sur les listes électorales de la commune. Si vous avez déménagé récemment – même à l'intérieur de Fosses - ou si vous n'avez jamais été inscrit.e, faites cette démarche avant le 7 mai 2021.

Deux possibilités:

- prenez rendez-vous en mairie. Vous apporterez un justificatif de domicile de moins de six mois et une pièce d'identité pour remplir votre demande ou
- réalisez votre inscription par internet sur le site https://service-public.fr/particuliers/ vosdroits/R13396

Pour vérifier si vous êtes bien inscrit.e, rendezvous sur le site www.service-public.fr pour vérifier votre situation électorale. Vous pouvez aussi vérifier auprès du service Elections de la mairie par un simple appel téléphonique.

Vous êtes absent.e à la date du scrutin? Pensez à la procuration!

Tout d'abord, vous choisissez à qui vous donnez votre procuration (une personne qui vote dans la même commune que vous, pas forcément dans le même bureau). Puis, à partir du 6 avril 2021, vous pouvez déposer votre demande de procuration sur le portail internet maprocuration.gouv.fr. Vous vous identifiez via FranceConnect. En quatre étapes votre demande est enregistrée. Vous recevez alors un courriel avec une référence de dossier.

Vous devez ensuite vous rendre, avec cette référence de dossier et une pièce d'identité, dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie. Votre identité sera contrôlée et validée par l'officier ou l'assistant de police judiciaire. La procuration sera alors transmise automatiquement et de façon dématérialisée vers votre commune.

Tél.: 01 34 47 40 40 et sur internet: www.service-public.fr

. .

ENQUÊTE PUBLIQUE

Protection des forages d'eau potable

Du mardi 13 avril au mardi 18 mai 2021, une enquête publique inter-préfectorale a lieu sur les communes de Fosses, Marly-la-Ville et La-Chapelle-en-Serval pour informer la population sur la mise en place de nouvelles protections autour des captages d'eau potable de la ville de Fosses, conformément aux nouvelles réglementations.

Le dossier d'enquête est consultable dans les trois mairies concernées aux jours et heures d'ouverture. Vous pouvez aussi le consulter sur le site internet de Fosses et participer à l'enquête publique en envoyant vos observations par mail.

La commissaire-enquêtrice, Christine Fortin, reçoit le public en mairie de Fosses les jours suivants :

- mardi 13 avril 2021 de 14h15 à 17h15
- jeudi 22 avril 2021 de 14h15 à 17h15
- vendredi 7 mai de 14h15 à 17h15
- mardi 18 mai de 14h15 à 17h15

Site internet: www.ville-fosses95.fr Courriel: siaepbellefontaine@marlylaville.fr

Carnet

Naissances

- Laya SHANMUGANATHAN, née le 14 février
- Maël CARLIER, né le 15 février
- Elliot FAES, né le 21 février
- Lina GRANDBOIS, née le 1er mars

Mariage

• Sona CHARLIEN et Jean SENEUS, le 19 mars

Rappel: pas de publication sans l'accord des familles.

Carte d'identité

Une nouvelle carte nationale d'identité électronique, qui a le format d'une carte bancaire, est en cours de déploiement depuis le 15 mars, mais uniquement dans l'Oise. Elle sera généralisée pour toutes les demandes à partir du 2 août 2021.

Vous possédez une carte d'identité en cours de validité ?

Vous n'avez aucunement besoin de réclamer le renouvellement anticipé de la carte que vous possédez actuellement. Vous pourrez continuer à l'utiliser sous les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.

Rappel: En 2014, la durée de validité de l'intégralité des cartes d'identité française a été allongée de 5 ans. En conséquence, s'il est inscrit sur votre carte que celle-ci expire en 2021, 2022 ou 2023 et que vous êtes né.e avant 1995, votre carte bénéficie de cet allongement de durée de validité.

Tél.: 01 34 47 40 40 et sur internet: www.service-public.fr et https://ants.gouv.fr

Travaux bruyants

Avec le printemps, jardinage et bricolage reprennent à plein tubes. Attention à ne pas gêner vos voisins. Si vous commencez des travaux, n'hésitez pas à les prévenir et respectez les horaires de « repos sonore ». Un arrêté préfectoral réglemente les horaires durant lesquels les travaux bruyants des particuliers sont autorisés. Tondeuses, perceuses et autres équipements ne peuvent donc être utilisés que

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 du lundi au vendredi,
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi,
- de 10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.
- Article 11 du décret préfectoral 2009-297



RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS

Le maire, Pierre Barros, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18h à 19h45. Tél.: 01 34 47 40 01

Les adjoints au maire et les conseillers municipaux délégués ont chacun des domaines d'expertise. Appelez le numéro correspondant en mairie pour prendre rendez-vous.

Personnel communal, relations aux populations, mobilité, qualité du service public

Jacqueline Haesinger, 1re adjointe Tél.: 01 34 47 40 01

Finances, affaires économiques, emploi et insertion

Blaise Ethodet, 2e adjoint Tél.: 01 34 47 40 01

Culture et coopération internationale

Florence Leber, 3e adjointe Tél.: 01 34 47 40 01

Transition écologique, environnement et droit des sols

Dominique Dufumier, 4e adjoint

Tél.: 01 34 47 45 44

Action sociale, aide aux personnes âgées et handicapées, solidarités locales

Léonor Serre, 5^e adjointe Tél.: 01 34 47 40 30

Urbanisme, travaux, qualité des espaces publics

Patrick Muller, 6e adjoint Tél.: 01 34 72 24 41

Enfance et vie scolaire

Jeanick Solitude, 7^e adjointe

Tél.: 01 34 47 40 01

Sports, festivités et vie associative

Jean-Marie Maille, 8e adjoint Tél.: 01 34 47 40 49 / 35 49

leunesse

Cindy Bourguignon, conseillère municipale déléguée. Tél.: 01 34 47 40 01

Gestion urbaine et citovenne de proximité, tranquillité publique

Gildas Quiquempois, conseiller municipal délégué. Tél.: 01 34 47 40 11

Transition écologique, environnement et éco-citoyenneté

Lauren Lolo, conseillère municipale déléguée. Tél.: 01 34 47 45 44

Filières courtes

Michel Nung, conseiller municipal délégué. Tél.: 01 34 47 40 01



PERMANENCES

CIDFF (Centre d'information des droits pour les femmes et les familles)

Les permanences du CIDFF ont lieu au centre social Agora. Une juriste reçoit psychologue, sur rendez-vous également, les 1er, 2e et 4e vendredis du mois de 14 h à 17 h.

Tél.: 01 34 47 40 22.

Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France)

Lundis matin, de 9 h à 12 h au centre social Agora.

Rendez-vous à prendre au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Demander le service social.

Ecrivain public

Les mercredis, jeudis ou vendredis, sur rendez-vous au centre social Agora. Tél.: 01 34 47 40 22.

CAF (Caisse d'allocations familiales)

L'assistante sociale assure différentes missions auprès de familles ou individus en difficultés:

- parents isolés avec un enfant de moins de 3 ans, pour le RSA,
- personnes en cours de séparation ou qui ont perdu leur conjoint ou un enfant,
- jeunes parents (naissance ou adoption) en difficulté,
- bénéficiaires CAF en situation d'impayés
- personnes en situation de précarité : soutien à la parentalité, projets de

Au centre social Agora le lundi de 14 h

Prendre rendez-vous au 01 34 07 16 97.

Udaf95 (Union départementale des associations familiales du Val d'Oise)

Médiations familiales pour les membres de famille qui vivent une séparation, un conflit, une situation de rupture. Les lundis au centre social Agora. Sur rendez-vous au 01 30 75 00 25 ou par mail: amp-udaf95@udaf95.fr

Avocat conseil

À l'hôtel de ville : un samedi par mois de 10 h à 11 h 45. Plus d'infos au 01 34 47 40 40. Prochaines permanences: samedis 24 avril et 29 mai.

À la Maison de la justice et du droit à Villiers-le-Bel, 2 rue Pompon, sur rendezvous en téléphonant au 01 34 19 87 52.

Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie)

Permanences suspendues jusqu'à nouvel

ENVIRONNEMENT TRIBUNES

Déchets végétaux :



une ressource dans votre poubelle

D'avril à juin, les déchets verts sont collectés toutes les semaines par le Sigidurs. À Fosses, c'est le mercredi matin.

Les bons gestes

Déposez à l'intérieur de votre poubelle à déchets végétaux (couvercle vert) l'herbe tondue, les feuilles, les fleurs et les branchages (diamètre moins de 5 cm).

Attention à ne pas surcharger votre poubelle pour qu'elle soit ramassée.

Pour les branchages (diamètre inférieur à 5 cm), présentez-les en fagots (maximum hauteur 1,50 m, largeur 50 cm) ficelés avec des liens naturels type ficelle ou rafia. **NB**: Vous devez apporter directement en déchèterie les branchages dont le diamètre est supérieur à 5 cm, les souches, les troncs...

Stop aux erreurs

Il ne faut pas déposer à l'intérieur de votre poubelle à déchets végétaux (couvercle vert) :

- des sacs d'ordures ménagères ou des sacs plastiques;
- (à mettre dans la poubelle ou la borne à ordures ménagères)
- de la litière, des restes alimentaires, des pots de fleurs, des couches ...;
- (à mettre dans des sacs plastique fermés et dans la poubelle ou la borne à ordures ménagères, couvercle gris)
- des gravats, des cailloux, de la terre, des branches, des souches, des troncs...
 (à déposer en déchèterie).

Retour à la terre

Une fois collectés, vos déchets végétaux sont amenés sur une plateforme de compostage située sur la commune de Roissy-en-France. Ils sont broyés, arrosés et retournés tout au long du processus de décomposition (environ 6 mois). Le compost* ainsi obtenu est vendu aux professionnels et aux particuliers.

www.sigidurs.fr et 0 800 735 736

* Le compost est un engrais naturel obtenu par la décomposition de déchets organiques issus de la cuisine ou du jardin. Composter permet de réduire la quantité de déchets de votre poubelle d'ordures ménagères (couvercle gris) et de déchets végétaux (couvercle vert). Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.sigidurs.fr, rubrique accès rapide « le compostage ».

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Place à l'Humain

Malgré les restrictions et règlementations qui nous empêchent de profiter pleinement de chaque instant, nous voulons rappeler notre soutien sans faille à notre jeunesse. Elle n'a de cesse de se réinventer entre désillusion, résilience et doute. Elle trouve les moyens de créer des dynamiques, détourner les obstacles, sublimer son quotidien. Face à l'épidémie, il leur en faut de l'énergie pour se projeter dans l'avenir, poursuivre ses études.... Se recréer n'est pas une option, c'est une nécessité. Comment accompagner au mieux les interrogations de nos jeunes ? Comment les soutenir en période de doute ? Comment leur permettre de s'inscrire avec force dans cette histoire?

Nous, conseillers municipaux communistes, souhaitons multiplier les temps d'échanges sur l'espace public pour permettre aux jeunes, parents, ainés de se rencontrer et de créer des solutions leur permettant d'être acteurs de leurs histoires.

Nous souhaitons aussi manifester notre respect aux structures qui accompagnent notre jeunesse. Nous réaffirmons notre admiration aux parents, premiers soutiens de cette jeunesse mais aussi de nos ainés. Que ferions-nous sans ces responsables de famille, pivots de notre organisation sociale actuelle ?

Nous, élus communistes, affirmons avec force notre engagement local, tout en tenant compte des réalités nationales, voire internationales. Pour nous rien n'est plus important que vous. Merci pour votre courage, votre force, vos questionnements, vos encouragements. Tout ce qui fait que nous sommes fiers d'être fossatussiens.

Pour la majorité Emele JUDITH Groupe communiste



EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Union pour Fosses

Ici l'Absurdiland

Où les droits des élus de l'opposition sont bafoués. Où ils n'ont pas accès à la salle des élus pour se réunir, consulter leur courrier ou tenir une permanence, leur demande de badges est restée sans réponse.

Une ville où la caste dirigeante prône l'égalité et la démocratie mais s'en affranchit! Lors de la dernière cérémonie de commémoration tenue en extérieur, il a été demandé aux élus de l'opposition de désigner 1 élu contre 5 pour la majorité! Pourquoi appliquent-ils la proportionnelle et pas l'égalité? Pourquoi transgressent-ils les règles qu'ils se sont eux même fixées puisqu'ils étaient 7 au lieu de 5?

Une ville dirigée par des politiciens hors-sol qui refusent de se confronter à la montée des incivilités et de la délinquance qui viennent de franchir un cap. Le 1^{er} avril au soir et ce n'est pas une blague, la gendarmerie a été une nouvelle fois attaquée avec du mortier d'artifice par des individus cagoulés. Absurdiland n'est pas tristement en QRR pour rien!

Alors que le compteur des contaminations a explosé à Absurdiland, son chef a refusé de délocaliser le conseil municipal de la salle du conseil vers une salle plus adaptée prétextant « le respect de la jauge » alors que c'était la règle lors de la première vague.

Cet article a été rédigé sur un ton décalé pour dénoncer le manque de transparence. Les élus de l'opposition, sont des élus à part entière, nous dénonçons et condamnons tous ces actes anti-démocratiques perpétrés dans le but de nous exclure de la vie locale et faire de nous des élus complètement à part.

Contact: info@unionpourfosses.fr





MÉMOIRES DES VICTIMES DE L'ESCLAVAGE 2021

UN ITINÉRAIRE DE MÉMOIRE DU 10 AU 23 MAI 2021

Exposition dans le hall de la mairie du 6 au 28 mai 2021 *Dix femmes puissantes,* en lutte contre l'esclavage

Actions dans les écoles, au Point Jeunes, au centre de loisirs

10 mai 2021 sur la place du 19-Mars-1962

- **Commémoration** : Journée nationale des mémoires de la traite et de l'esclavage et de leurs abolitions
- **Inauguration** de la stèle en mémoire des victimes de l'esclavage

20 mai 2021 : Ciné-débat au cinéma de l'Ysieux autour du film **"Tout simplement noir"**

23 mai 2021 : parcours de Marly-la-Ville à Fosses

- Commémoration à Marly-la-Ville : Journée nationale en mémoire des victimes de l'esclavage colonial
- Marche de 5,2 km
- Inauguration de l'enseigne de l'école Alexandre-Dumas à Fosses-village

Plus d'informations sur le site de la ville www.ville-fosses95.fr et sur la page Facebook VilledeFosses.

Programme modifiable selon la situation sanitaire et les mesures en vigueur.